

Direction de l'enseignement universitaire et de la recherche

**Destinataires :** Cadres de la DEUR, directeurs scientifiques, chercheurs, présidents des comités d'éthique de la recherche

**Expéditrice :** Annie-Kim Gilbert, Ph. D.  
Directrice de l'enseignement universitaire et de la recherche

**Date :** Le 16 février 2022

**Objet :** **Levée de la suspension des activités de recherche**

---

En raison de la pression exercée par la 5<sup>e</sup> vague sur les milieux cliniques du CCSMTL, plusieurs activités de recherche impliquant des participants en présentiel ont été temporairement suspendues le 7 janvier dernier. Cette suspension visait les activités de recherche sollicitant des employés ou gestionnaires du CCSMTL ou l'implication de participants en présentiel.

Bien que le nombre d'employés absents en raison de la COVID-19 soit toujours élevé, le nombre d'éclotions est en baisse et la situation est en bonne voie de se rétablir ; les milieux cliniques, quoique toujours fragiles, commencent enfin à mieux respirer.

À la lumière de ce nouvel état de situation, la suspension des activités de recherche est levée en date d'aujourd'hui, mettant fin au mécanisme de dérogations mis sur pied dans le but d'en réduire l'impact. La cellule d'analyse des dérogations est, par le fait même, dissoute. Conséquemment, tous les projets de recherche peuvent se poursuivre dans des conditions qui permettront d'assurer la santé et la sécurité de tous, tout en respectant la capacité des milieux à les accueillir. À cet effet, le chef de service de l'institut universitaire ou du centre de recherche concerné s'assurera que l'accord obtenu du milieu sollicité lors de l'examen de la convenance institutionnelle est toujours valide en le contactant directement préalablement à la reprise de l'activité.

De plus, lorsque ces projets impliquent des participants en présentiel, les mesures de sécurité mises en place demeurent en vigueur, c'est-à-dire les plans de mitigations et les formulaires d'engagement (disponibles ici : <https://ccsmtl-mission-universitaire.ca/fr/ethique-recherche/covid-19>) sont toujours nécessaires :

- Pour les projets en cours, si le formulaire d'engagement n'est pas déjà signé et transmis, svp le faire parvenir à l'adresse [enseignement.recherche.ccsmtl@sss.gouv.qc.ca](mailto:enseignement.recherche.ccsmtl@sss.gouv.qc.ca)
- Pour les nouvelles demandes, ces documents seront analysés dans le cadre de l'examen de la convenance institutionnelle.

Enfin, comme récemment annoncé par le président-directeur général adjoint du CCSMTL, un **ralentissement organisationnel** s’amorce au CCSMLT afin de pouvoir permettre aux équipes de retourner graduellement à leurs dossiers à la suite de cette 5<sup>e</sup> vague de pandémie. Ce ralentissement est prévu **du 14 février au 14 mars 2022**. Afin de respecter cette période de rétablissement, notez qu’il est possible que les milieux cliniques exigent un délai avant la reprise de certaines activités de recherche ou avant d’approuver la mise en œuvre de nouveaux projets.

Nous vous remercions de votre collaboration et demeurons disponibles pour toute question.